

Master en conservation de la biodiversité

● Un master interdisciplinaire

Le Master en conservation de la biodiversité est un programme interdisciplinaire qui répond au défi environnemental et sociétal majeur que représente la compréhension des causes et l'arrêt de l'érosion mondiale de la biodiversité. Les cours sont répartis de manière équilibrée entre la biologie de la conservation des plantes, des animaux et des écosystèmes, ainsi que les dimensions humaines de la conservation telles que le droit, l'économie, l'anthropologie et la psychologie. Les étudiants entreprendront des travaux de terrain, recevront une formation pratique aux méthodes scientifiques et acquerront des compétences transversales à l'interface entre la science et la pratique de la conservation de la biodiversité.

● Compétences acquises et objectifs

Les personnes diplômées du Master en conservation seront capables de comprendre la diversité des organismes vivants et les complexes écologiques (des écosystèmes à la biosphère) dont elles font partie, d'analyser et problématiser les rapports entre humains et non humains (plantes, animaux et autres groupes) pour saisir les mécanismes à l'origine des changements dans l'espace et dans le temps, d'analyser les politiques et programmes de conservation existants et de développer et proposer des stratégies pour répondre à des problèmes spécifiques.



© Pjt56



www.unine.ch/brochures

Titre décerné

Master of Science ou un Master of Arts in Biodiversity conservation

Crédits

90 ECTS, 3 semestres

Langue d'enseignement

Anglais

Conditions d'admission

Le master est ouvert aux étudiant-e-s ayant obtenu un Bachelor of Science (BSc) en biologie, en systèmes naturels ou biologie-ethnologie ou un Bachelor of Arts (BA) en sciences sociales (ethnologie, sociologie, psychologie sociale, géographie humaine).

Les étudiant-e-s ayant suivi un autre cursus devront justifier d'une formation de base en biologie et/ou sciences sociales, ainsi que d'une maîtrise des bases des méthodes quantitatives et/ou statistiques. D'éventuelles lacunes pourront être rattrapée(s) avant ou durant la première année du programme de master.

Délaï d'inscription

30 avril pour la rentrée d'automne (mi-septembre)
Début du master : semestre d'automne

Immatriculation

Bureau des immatriculations
Av. du 1^{er}-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
+41 32 718 10 00
www.unine.ch/immatriculation

Contacts et information

Secrétariat de la Faculté des sciences
Rue Emile-Argand 11
CH-2000 Neuchâtel
+41 32 718 21 00
conseil.sciences@unine.ch





© Dietmar Rabich

● Structure de la formation

Le Master se déroule sur 3 semestres, il totalise 90 ECTS et est structuré comme suit:

45 ECTS tronc commun obligatoire

15 ECTS phase préparatoire au mémoire de Master

30 ECTS mémoire de Master

Le tronc commun couvre toute la première année (semestres 1 et 2) et comprend 45 ECTS de cours obligatoires organisés en 5 modules/blocs:

- Mises à niveau sous forme de lectures dirigées (3 ECTS)
- Compétences transversales et méthodes scientifiques (6 ECTS)
- Module intégratif des sciences de la conservation en théorie et sur le terrain (12 ECTS)
- Dimensions humaines et sociales de la conservation (anthropologie, droit, économie, psychologie) (12 ECTS)
- Biologie de la conservation (15 ECTS).

A cela s'ajoutent 15 ECTS de phase préparatoire du mémoire de Master, qui inclut des stages, des travaux bibliographiques ou des cours à choix. Ainsi, les étudiant-e-s pourront se spécialiser en fonction de leurs intérêts. Le mémoire de Master de 30 ECTS portera sur des situations réelles de gestion ou d'analyse de problèmes de conservation actuels, en lien avec le monde professionnel et/ou de la recherche. Le choix du/de la directeur-trice de mémoire déterminera l'attribution du titre final, c'est-à-dire soit un Master of Science ou un Master of Arts, en fonction de sa discipline d'ancrage. Pour encourager un encadrement interdisciplinaire, un-e enseignant-e issu-e d'un champ disciplinaire différent du/de la directeur-trice pourra suivre le projet de mémoire comme référent-e.

● Perspectives professionnelles

A travers des contacts établis lors de stages et du mémoire de master, les personnes diplômées du Master en conservation devraient être directement employables dans des organismes publics, des ONGs et des entreprises privées actives dans le domaine environnemental, mais également capables de poursuivre leurs études au niveau doctoral.

Plan d'études

1^{er} et 2^e semestres

- Lectures dirigées
- Méthodes scientifique et compétences transférables
- Sciences intégratives de la conservation de la biodiversité
- Dimensions humaines de la conservation de la biodiversité
- Biologie de la conservation

3^e semestre

- Cours à option
- Mémoire de master

Pour en savoir plus

www.unine.ch/master

www.unine.ch/sciences



© Pierre-Marie Epiney